

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) : formation initiale

Secourisme au travail

PUBLIC

- Tout salarié de l'entreprise
- Effectif minimum : 4
- Effectif maximum : 10

INTERVENANTS

Formateur d'acteurs SST, certifié par l'INRS

SESSIONS INTER et INTRA ENTREPRISES

DURÉE

2 jours (14h)

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

2 à 3 sessions par mois

LIEU

- Locaux de l'ASTI, à Toulouse
- Muret

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Nos certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme de formation habilité par l'INRS à dispenser les formations SST



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail,
- de repérer les situations dangereuses sur son lieu de travail et contribuer à les supprimer ou à les réduire.

Contenu

- Connaître le rôle du SST dans et hors entreprise ainsi que les éléments fixant le cadre juridique du SST
- Comprendre le double rôle du SST : acteur de prévention et secouriste
- Connaître la prévention, identifier les dangers persistants dans l'entreprise et sur le lieu d'accident du travail pour protéger
- Examiner une victime, faire alerter efficacement les secours et informer la hiérarchie
- Secourir en adoptant la conduite à tenir appropriée à l'état de la victime
- Bilan

Il conviendra d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession identifiés par le médecin du travail.

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés documentés par des vidéos, des photos
- Mises en situation et exercices pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Grilles de certification INRS
- Auto évaluation
- Epreuve certificative : mises en situation simulées d'accident du travail

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer, par l'INRS, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable pendant 24 mois. Reconduction de la certification en suivant la formation MAC SST (7h) à l'issue de l'échéance du certificat SST acteur.

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>